

La Lettre du Réseau Paratriathlon est un outil de partage d'informations à destination des personnes œuvrant pour le développement de la pratique du triathlon et des autres disciplines enchaînées par les personnes en situation de handicap

Licenciés Paratriathlon
139 (1^{er} janvier 2016) vs. 104 (1^{er} janvier 2015)

Forum PARATRIATHLON
Amis paratriathlètes, échangez, discutez, ce forum est le votre
<http://paratriathlon.les-forums.com/forums/>

Formation Nationale Paratriathlon

Une formation nationale paratriathlon gratuite et ouverte à tous aura lieu à Paris le **12 mars 2016 de 10h à 17h**. Les thèmes abordés seront les suivants :

- Organisation nationale et internationale
- Règlementation spécifique
- Organiser et accueillir
- Outils fédéraux
- Encadrement technique et sportif (entraînement, matériel,...)

Pour vous inscrire, il vous suffit de remplir le formulaire [Formation Nationale Paratriathlon 2016](#) avant la date limite d'inscription fixée au 1^{er} février 2016.

Soutien aux projets :

Un budget de 2000 euros est prévu pour soutenir les meilleurs projets d'information, de formation, de découverte des activités enchaînées permettant le développement de la pratique du paratriathlon. N'hésitez pas à envoyer vos projets avant le 15 avril 2016 à Cyrille Mazure cmazure@fftri.com. La Commission Nationale Paratriathlon attribuera une aide aux meilleures initiatives.

La question de la Lettre

Dans chaque lettre du réseau, nous proposons la réponse à une question posée régulièrement par des dirigeants, par des licenciés, par des organisateurs.

Je souhaite participer en duo en accompagnant (ou en portant) une personne en situation de handicap, dois-je prendre une licence et payer l'inscription à l'épreuve?

Dans tous les cas, les 2 personnes doivent payer le pass compétition si elles ne sont pas licenciées. La question du paiement de l'inscription à la course relève de la compétence de l'organisateur, à lui de définir

s'il fait payer 1 ou 2 inscriptions. Dans le cas des tandems mal et non voyant (catégorie PT5), seul l'athlète paye l'inscription mais le guide comme l'athlète doit payer le pass compétition s'ils ne sont pas licenciés.

Retrouver toutes les questions fréquemment posées dans le document ressource du même nom.

Les objectifs prioritaires du CNDS 2016 : Extraits

Extraits de la délibération du Conseil d'Administration relative à la part territoriale du CNDS (8 décembre 2015 ; document intégral disponible sur demande)

Page 1

Le CNDS a pour mission de favoriser l'accès et le développement des pratiques sportives. En déclinaison de cette mission, l'établissement poursuivra, en 2016, cinq objectifs prioritaires :

- soutenir la professionnalisation du mouvement sportif ; le soutien à l'emploi étant un levier de développement et de structuration du sport ;
- corriger les inégalités d'accès à la pratique sportive par le développement d'une offre de pratiques adaptées aux publics éloignés du sport (les femmes, les jeunes des quartiers, les personnes en situation de handicap) et par une mobilisation en faveur des territoires prioritaires urbains ou ruraux ;
- promouvoir le « sport santé » sous toutes ses formes ;
- soutenir les actions de formation technique des acteurs bénévoles du sport (juges, arbitres, encadrants...);
- contribuer à faire des grandes manifestations sportives accueillies en France des événements fédérateurs et populaires.

Page 2

Comme l'an passé, la Part territoriale du CNDS pourra être mobilisée, en particulier dans le cadre de partenariats avec les collectivités locales, pour l'acquisition de matériels destinés à la pratique sportive des personnes en situation de handicap (prothèses pour la pratique sportive,...) hors biens amortissables.

Page 5

Le seuil d'aide financière pour un bénéficiaire et par exercice est maintenu à 1 500 € ; comme en 2015, il est abaissé à 1 000 € pour les structures dont le siège social se situe en Zone de Revitalisation Rurale (ZRR).

Pôle Ressources National Sport et Handicap : La lettre du réseau fédéral : l'USEP

Une nouvelle publication qui porte sur l'Union Sportive de l'Enseignement du Premier Degré (USEP) vient enrichir la collection de « La lettre du réseau fédéral sport et handicaps » du PRNSH qui a pour ambition de présenter les actions engagées par les fédérations sportives en faveur de la prise en compte du handicap dans leur organisation. Cette nouvelle publication est disponibles en téléchargement sur le site du PRNSH (Rubrique «Fédérations sportives»): <http://www.handicaps.sports.gouv.fr/images/lf/lf-usep.pdf>

Colloque Sport et Handicap (Université de Poitiers)

La deuxième édition du Colloque Sport et Handicap va s'intéresser à la santé de la personne handicapée vieillissante: activités physiques, sportives et innovations technologiques. Ce colloque aura lieu le vendredi 5 février 2016 de 8h à 18h à l'École de médecine et de pharmacie de Poitiers. Il se destine entre autre aux professionnels des structures publiques et privées qui prennent en charge les personnes handicapées, aux professionnels du sport, de la santé, de l'éducation ou encore aux accompagnateurs sociaux.

Modalités d'inscription et informations complémentaires : [Colloque Sport et Handicap \(Université de Poitiers\)](#)

Paratriathlon international

Modalités de sélections internationale – Saison 2016

Vous pouvez avoir accès aux modalités de sélection en équipe de France Paratriathlon pour la saison 2016 en vous rendant sur la page suivante : <http://www.fftri.com/modalites-de-selection-en-equipe-de-france>

Règlementation internationale

La réglementation internationale sportive, la réglementation Tenues et Equipement, et la réglementation de classification paratriathlon pour 2016 ont été mises à jour en décembre 2015. De nombreuses modifications ont été faites. Il est important d'en prendre connaissance dans le document officiel (voir lien ci-dessous) ou à minima dans la version traduite que la Commission Nationale Paratriathlon met à votre disposition dans le centre ressource Paratriathlon du site fédéral.

Toutes les informations concernant le paratriathlon international sont disponibles sur le site de la fédération internationale de triathlon ITU : <http://www.triathlon.org/paratriathlon>

Réglementation ITU : http://www.triathlon.org/about/downloads_category/paratriathlon
Catégories ITU : <http://www.triathlon.org/paratriathlon/categories>
Classement ITU : <http://www.triathlon.org/paratriathlon/rankings>
Liste des athlètes classifiés : http://www.triathlon.org/about/downloads_category/paratriathlon

Calendrier international Paratriathlon

March 19-20: Buffalo City, South Africa
April 23-24: Penrith, Australia
May 14-15: Yokohama, Japan (held with ITU World Triathlon Series)
May 14-15: Aguilas, Spain
June 4-5: Strathclyde, Great Britain
June 18-19: Besançon, France

May 26-27 : Championnat d'Europe, Lisbon, Portugal

July 23-24 : Championnat du Monde, Rotterdam, Netherland.

September 7-18 : [Paralympic Games](#)

Rappel procédure de demande d'inscription

Afin de pouvoir la valider, toute demande d'inscription à une WPE est à faire, en ligne, impérativement 35 jours avant le premier jour de l'épreuve en remplissant le [formulaire de demande d'inscription 2016](#).

Opportunités de Classification internationale ITU

L'ITU a annoncé les opportunités de classification ITU pour la saison 2016. Concernant les mal et non voyant, les seules opportunités de classification devraient être lors des WPE de Penrith (Australie) et de Besançon (France, à confirmer).

- [Bloemfontein ATU Paratriathlon Africa Championships](#): classification on 10-11 March
- [Sarasota CAMTRI Paratriathlon American Championships](#): classification on 11-12 March

- Penrith ITU World Paratriathlon Event: classification on 22-23 April. *Please note*: Classification for **VI (PT5)** athletes on FRI 22 April in Sydney
- Hatsukaichi ASTC Paratriathlon Asian Championships: classification on 28-29 April
- Lisbon ETU Paratriathlon European Championships: classification on 25-26 May
- Besançon ITU World Paratriathlon Event: classification on 17-18 June. *Please note*: Classification for **VI (PT5)** athletes on TBD and confirmed with IBSA
- Rotterdam ITU World Paratriathlon World Championships: classification 21-22 July.
- Rio de Janeiro Paralympic Games: classification 5-6 September. Only Protest Management

Demande d'inscription à la liste de diffusion de la Lettre du Réseau Paratriathlon

Vous souhaitez vous aussi recevoir la Lettre du Réseau Paratriathlon? Envoyez une demande motivée (nom, prénom, club, action dans le paratriathlon, formation fédérale, autres formations, etc.) accompagnée de votre adresse de courriel à [Cyrille Mazure](mailto:Cyrille.Mazure).

Une information à faire passer, une remarque à faire ?

Contactez Cyrille Mazure, Conseiller Technique National F.F.TRI.

cmazure@fftri.com

06.26.98.09.46

Retrouvez toutes les Lettres du Réseau Paratriathlon dans le [centre ressource paratriathlon](#)